

Le Séquestre, 26 février 2026

Madame, Monsieur,

Il est déjà temps d'organiser la rentrée prochaine et notamment en ce qui concerne le service de restauration scolaire.

Si votre (ou vos) enfant doit fréquenter la cantine municipale, les documents joints au présent courrier vous concernent :

- ✓ Le règlement de la cantine scolaire et **notamment le paragraphe II sur les modalités d'inscription et la commande des repas**
- ✓ Le prix des repas facturés en septembre 2026 est calculé en fonction du Quotient Familial du foyer :

Quotient familial	Prix du repas	
0/500	(2.80 €)	Dispositif cantine à 1€
501/700	(3.00 €)	
701/900	(3.20 €)	
901/1100	3,42 €	
À partir de 1101 ou familles hors commune	3,65 €	

- ✓ Le quotient pris en compte est celui fourni par la CAF en janvier de chaque année car il reflète le quotient moyen de l'année précédente.
Le quotient qui s'appliquera est donc celui de janvier 2026 pour la période de septembre à décembre 2026, et celui de janvier 2027 pour la période de janvier à juillet 2027.
- ✓ Le temps du repas est encadré par l'association Espace Jeunesse qui gère le temps périscolaire. Il convient de rajouter au prix du repas, le prix de l'animation qui sera facturée directement par le centre de loisirs :

Quotient familial	Prix animation
0/500	0.10 €
501/700	0.11 €
701/900	0.16 €
901/1100	0.20 €
À partir de 1101 ou familles hors commune	0.25 €



Rappel aux parents qui n'ont pas encore transmis l'enquête repas :

L'enquête repas pour chaque enfant ainsi que votre choix concernant la réservation des repas sont à compléter et à remettre au secrétariat de la mairie **obligatoirement avant la rentrée scolaire 2026/2027**

>> Les commandes de repas en ligne (sur le site Gestion cantine.com) doivent être faites **impérativement avant le vendredi 21 août 2026.**

>> Pour les personnes qui ne peuvent pas commander en ligne veuillez-vous présenter au secrétariat de la mairie **avant le vendredi 14 août 2026** afin de compléter les formulaires d'inscription cantine.

Pour tout renseignement, le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition au : 05.63.54.40.13.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

**Le Secrétariat,
et le service de Restauration Scolaire,**